

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 73 (1959)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le symbole du jumelage des communes. —

Notre collaborateur, M. Robert Louis, dessinateur héraldiste des Services officiels français, propose dans la revue « Départements et Communes », (bulletin de juin 1959), que les armoiries associées des villes jumelées qui décorent soit les documents établis pour célébrer ces unions, soit les opuscules historiques publiés à cette occasion, soient liées d'un lac d'amour et timbrées d'une couronne murale commune. Il a créé dans cet esprit des compositions d'une sobre élégance. Nous reproduisons ici celle qui consacre le jumelage des villes de Frankenthal au Palatinat et de Colombes dans le département de la Seine (fig. 9).



Fig. 9. Armes jumelées de Frankenthal et Colombes.

O. C.

Bibliographie

Staatsarchivrat Dr. EBERHARD GOENNER. **Wappenbuch des Landkreises Sigmaringen**. Veröffentlichungen der Staatlichen Archivverwaltung Baden-Württemberg, Heft 4. W. Kohlhammer, Stuttgart 1958. 64 Seiten.

Verfasser meint im Vorwort, die heute zu beobachtende Wappenfreudigkeit der Gemeinden ergäbe sich aus der Erweiterung ihrer Selbständigkeit. Ob es sich aber nicht zum Teil auch um eine Mode handeln könnte, angefacht durch die Wappenwerke von Otto Hupp und Schweizer Heraldikern und durch die örtlichen Archivare? Die Erklärungen einiger heraldischer Ausdrücke auf Seite 9 werden dem Laien zugutekommen; nur « hervorbrechend » bedeutet nicht, dass nur das « obere Drittel » einer Figur sichtbar sei. Das Buch führt sich diesbezüglich auch gleich beim ersten Wappen selber ad absurdum, in dem der « hervorbrechende Schwanenhals » richtig vom Rumpfansatz an, also vollständig und keineswegs gedrittelt, dargestellt ist. Ungefähr 85% der 75 Wappen mussten ab 1947 neu geschaffen werden. Dabei hat ein interessantes Prinzip Platz gegriffen. Man hat eine grosse Anzahl der Schilde geteilt oder gespalten und in das untere, bzw. hintere, Feld das alte Wappen desjenigen Herrschaftsgebietes gestellt, dem der Ort in früheren Jahrhunderten zugehörte. Damit kommt z. B. der goldene Hirsch von Sigmaringen 18 Mal, der rot-weiss geschachte Balken zweier Zisterzienserstifte gar 22 Mal vor. Warum übrigens gerade dieser Schrägbalken im Gegensatz zu den sonstigen in das hintere Feld der gespaltenen Schilde gesetzten Herrschaftswappen stets vorne zu stehen kommt, ist nicht einzusehen. Nett erdacht sind die redenden Wappen von Inneringen (zwei ineinander verschlungene Ringe, bereits 1799) und Kettenacker (eine Pflugschar, umgeben von einer Kette). Der Wellenschnitt von Beuron weist auf die Lage an der Donau, das halbe Rad von Vilsingen auf 1880 dort gefundene Reste eines Wagens aus der Eisenzeit. Diese Beispiele zeigen, wie verständnisvoll die Gestaltung der Wappen erfolgt ist. Immanuel Knayer aus Stuttgart ist eine zu bejahende Stilisierung der Wappen zu verdanken. Nur Bär und Löwen sind weniger gelungen und bei den Flügeln gehen einem die Saxen ab. Der Pflug von Feldhausen ist sehr gefällig. Alle Gegenden, in denen das kommunale Wappenwesen noch nicht so gut bestellt ist, müssen den Kreis Sigmaringen wegen seiner diesbezüglichen Ordnung wie auch wegen der schönen, die farbigen Wappen ausgezeichnet wiedergebenden Publikation beneiden.

H. Jäger-Sunstenau (Wien)

GASTON SAFFROY: **Bibliographie des Almanachs et Annuaires** administratifs, ecclésiastiques et militaires français de l'ancien régime et des **Almanachs et Annuaires généalogiques et nobiliaires** du XVI^e siècle à nos jours.

Dans l'esprit de trop d'amateurs, qui pour cela se croient généalogistes, leur travail se réduit à un rapiéçage de morceaux tirés d'auteurs estimables mais anciens, tels Anselme, ou Moreri, ou décriés comme La Chesnaye des Bois ou Magny. Le discrédit de la généalogie, ainsi comprise, n'est donc pas immérité.

Trop rares sont ceux qui s'astreignent à recourir aux sources, travail ingrat, mais sans lequel la généalogie ne saurait prétendre à l'honneur d'être une science auxiliaire de l'histoire.

Un savant élève de Fustel de Coulanges a montré tout ce qu'on pouvait tirer de la lecture du Bottin; de même le professeur O. Martin, étudiant le droit public de l'ancien Régime,

utilisait largement l'Almanach Royal; mais les institutions sont aussi le cadre où s'agitent les hommes, se développent les familles; c'est dire la masse de renseignements authentiques que peuvent fournir Almanachs et Annuaire.

Tel l'Almanach Royal, publié sous des titres divers de 1683 à 1919 — le renouvellement de la loi de Lille (1625-1790). L'Almanach à l'usage d'Auxerre (1752-1892), le calendrier de Bordeaux (1719-1855) et le calendrier à l'usage d'Anjou qui paraît sans interruption depuis 1737.

Si ce trésor généalogique a été peu exploité, c'est d'abord que la consultation en est difficile: ces publications périodiques se perdent et rares sont les collections complètes; mais surtout nul n'a eu le courage d'en dresser un inventaire complet.

Depuis des années M. Gaston SAFFROY poursuit la recension de tous les livres et articles de généalogie ou d'héraldique; sans plus attendre il vient d'en détacher un chapitre complet: la bibliographie de tous almanachs et annuaires français antérieurs à la Révolution, et limitée, depuis cette époque, aux seuls annuaires généalogiques et nobiliaires.

Ainsi est mise à la disposition des travailleurs une documentation énorme, de valeur inestimable, et qui, faute d'un guide, n'avait pu être systématiquement utilisée.

De ce magnifique ouvrage de présentation impeccable, absolument unique en son genre, qui suppose un travail prodigieux et l'exploration méthodique de centaines de bibliothèques et de catalogues, l'auteur ne saurait être trop chaudement félicité; les notes critiques témoignent d'une maîtrise parfaite du sujet et renseignent exactement le lecteur sur ce qu'il peut espérer trouver, en même temps qu'est indiquée la bibliothèque détentrice.

Aucun érudit, aucun chercheur ne saurait à l'avenir se passer de ce guide désormais indispensable et qui mérite d'être consulté à tout instant.

La recension ne se limite pas à la France mais catalogue tous annuaires pouvant intéresser les familles françaises; elle comprend, outre le célèbre Gotha, nombre d'annuaires allemands.

P. A. E.

G. D. SQUIBB, Q.C. **The High Court of Chivalry.** Oxford 1959.

L'ouvrage parle de l'origine de la Cour au XIV^e siècle et dépeint ses vicissitudes en étudiant le Code civil anglais. Il est basé sur des documents découverts récemment au Collège of Arms and Heralds où l'héraldique joue un rôle de premier plan. Cette étude est particulièrement savante.

C. R. H.-S.

C. W. SCOTT-GILES, O.B.E. Fitzalan Pursuivant Extraordinary. **Boutell's Heraldry.** Wasne, London, 1958.

Edition revue d'un ouvrage aussi universellement connu que bien écrit et illustré.

C. R. H.-S.

GESELLSCHAFTSCHRONIKEN — CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS



Schweizerische Heraldische Gesellschaft Société Suisse d'Héraldique

Dr. H. R. von FELS, Präsident, Goethestrasse 23, St. Gallen.

Le Corpus Sigillorum Helvetiae

Lors du troisième Congrès International d'Héraldique et de Généalogie tenu à Madrid en 1955, la section d'héraldique émit le vœu de voir moulés et photographiés tous les sceaux antérieurs à 1220, conservés dans les archives d'Europe. Au moment où nous attirons l'attention de la Société Suisse d'Héraldique sur cette importante décision, en lui demandant de prendre les mesures nécessaires à la réalisation de ce vœu, M. le professeur A. Bruckner demandait, de son côté, l'établissement d'un *Corpus Sigillorum Helvetiae*, inventaire de tous les sceaux et cachets conservés dans les archives publiques et privées de la Suisse. Les deux idées, très proches l'une de l'autre, répondent à un besoin général, maintes fois exprimé. Une commission, comprenant MM. A. Bruckner, H. R. v. Fels, N. Halder, L. Jéquier et C. Lapaire, fut chargée par la Société Suisse d'Héraldique d'élaborer un plan de travail et d'établir les limites du sujet. Elle s'attacha également à étudier les méthodes de publication et l'aspect financier de la question. Nous présentons aujourd'hui les conclusions de cette enquête.